

---

**CERTIFICAT D'HOMOLOGATION POUR LES PRODUITS CONFORMES À L'ANNEXE I B**

du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié notamment par le règlement (CE) n° 1360/2002 de la Commission du 13 juin 2002.

---

Nom de l'administration compétente : **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - Direction générale des entreprises - Direction de l'action régionale, de la qualité et de la sécurité industrielle - Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - Bureau de la métrologie .**

**Notification concernant :**

**l'homologation de :**

le retrait de l'homologation de :

un modèle d'appareil de contrôle :

un composant d'appareil de contrôle : **papier thermique pour unités embarquées sur le véhicule**

une carte de conducteur

une carte d'atelier

une carte d'entreprise

une carte de contrôleur

---

Homologation n° **e2** - 150

1. Marque de fabrique ou marque commerciale : **GUYOT GRAPHCO**

2. Nom du modèle : **RL58X6**

3. Nom du bénéficiaire : **GUYOT GRAPHCO**

3.1 Nom des fabricants : **KANZAN SpezialPapier GmbH et GUYOT GRAPHCO**

4. Adresse du bénéficiaire : Le parc Avril - BP 35 F- 71210 Montchanin, France

4.1 Adresses des fabricants :

KANZAN SpezialPapier GmbH - Nippesstrasse 5, 52349 Düren , Allemagne

GUYOT GRAPHCO - Le parc Avril - BP 35 F- 71210 Montchanin, France

5. Soumis pour homologation CE initiale

6. Laboratoire(s) : Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie (France) et Landesbetrieb Mess- und Eichwesen (Allemagne)

7. Date et nombre des essais : novembre 2005 (rapport LBME) et du 10 mars au 18 mai 2006.

8. Date de l'homologation : **7 juin 2006**

9. Date de retrait de l'homologation : sans objet

10. Modèles d'unités embarquées sur le véhicule avec lesquelles le composant est conçu pour être utilisé :

- ACTIA types SMARTACH STD couvertes par le certificat d'homologation n° e2 - 25 et ses extensions ;
- STONERIDGE ELECTRONICS type SE5000, couverte par le certificat d'homologation n° e5 - 0002 et ses extensions ;
- SIEMENS VDO type DTCO 1381, couverte par le certificat d'homologation n° e1 - 84 et ses extensions.

11. Lieu : **Paris**

12. Date : **7 juin 2006**

13. Documents descriptifs annexés :

- Reproduction des inscriptions figurant au dos du papier faisant l'objet du présent certificat

14. Remarques :

Plans, schémas et notices déposés à la Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - bureau de la métrologie, sous la référence DA 00-A035 et chez le bénéficiaire.

Pour le ministre et par délégation :  
L'ingénieur général des mines,

J. LELOUP

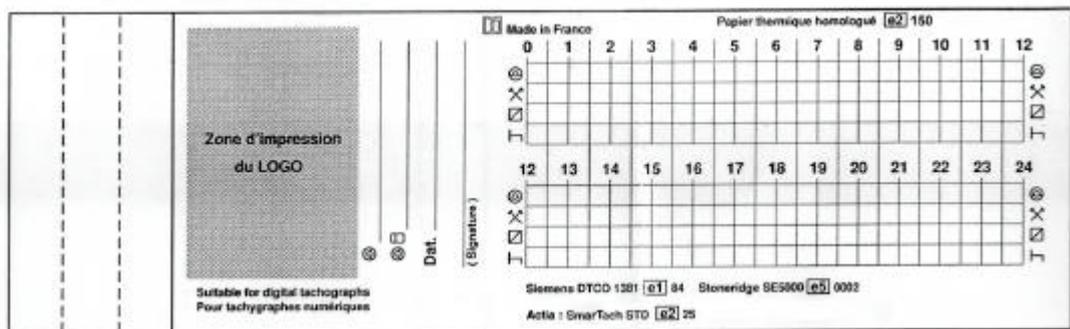
# Annexe au certificat d'homologation n° **e2** - 150

Papier thermique pour unité embarquée sur le véhicule

**GUYOT GRAPHCO**

Type RL58X6

Reproduction des indications imprimées au verso du papier



Remarque : la "zone d'impression du LOGO" est destinée à la personnalisation des tickets.

-----